Initiatives internes pour un développement durable

2024



Charte

Environnementale

et sociétale

Tous les rapports en ligne sur www.merigniesgolf.com/green-keeping



Mérignies golf a choisi de se doter de sa propre charte environnementale, pour se fixer des objectifs, se donner les moyens de les mettre en application et évaluer réqulièrement l'évolution des écosystèmes.

Ouvert depuis 2008, Mériqnies Golf a pour mission de proposer la pratique du golf à tous ceux qui le veulent. L'entreprise a à cœur de démocratiser ce sport, et d'en faire profiter tous les publics.

L'entreprise a comme **RAISON D'ÊTRE**, en plus de respecter les lois en vigueur :

- Développement du bien-être des citoyens, de tous âges, le golf étant bénéfique pour la santé physique et mentale et pour la socialisation (une étude suédoise de 2008 a démontré qu'à autres facteurs similaires, les golfeurs ont 5 ans d'espérance de vie de plus que la moyenne).
- L'emploi de salariés, la juste rétribution de leur travail et leur épanouissement dans leur travail.
- L'insertion de l'entreprise dans le tissu local économique, et la participation à la vie du territoire
- La préservation d'une étendue de 140ha de zone naturelle, sur laquelle elle veut développer la biodiversité, trouvant un équilibre entre la nature et la pratique du sport.
- L'optimisation de la gestion de l'eau, de l'utilisation des intrants et de la consommation d'énergie, en particulier des énergies fossiles.
- Une communication forte sur ses engagements et pour la sensibilisation de ses salariés et clients.

Le développement durable est devenu un enjeu majeur, une urgence pour le bien commun, et il revient à chacun de prendre sa part de responsabilité et d'agir, sans attendre les directives des pouvoirs publics.

2018 : 1ER INVENTAIRE de biodiversité. 198 espèces de faune et flore

2019: Application de l'ACCORD CADRE "Golf et Environnement 2019-2024" co signé par la FFGolf et les ministères de la transition écologique, de l'agriculture et des sports"

2019 : obtention du label GOLF ET BIODIVERSITÉ, niveau argent, décerné par la FFGolf et le Museum National d'Histoire Naturelle 2021 : label **DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S'ENGAGE**, **niveau argent**, délivré par le CNOSF (Comité Olympique) pour l'Open de France Paragolf.

2021 : début du programme ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA NATURE avec l'OFB (Office Français pour la Biodiversité)

2021: Publication du premier BILAN CARBONE, premier bilan exhaustif réalisé sur un golf

2023 : 2^{èME} INVENTAIRE de biodiversité. 242 espèces de faune et flore

2024 : dépot de candidature au label OR Golf et Biodiverstié (ffgolf et MNHN)

GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU



Le système d'irrigation est pointu : têtes d'arrosage pilotées et contrôlées, fuites d'eau limitées grâce à des conduites d'eau haut de gamme (PN16), gestion informatisée performante, station météorologique sur place pour assister la programmation depuis 2017, 4 sondes dans des greens depuis 2023.

30% de la surface du golf est arrosée (départ, greens et fairways), et seulement si nécessaire.

La programmation de l'arrosage est optimisée : les quantités par zone sont ajustées selon les conditions journalières et l'arrosage a lieu de nuit afin de limiter l'évaporation. L'eau d'irrigation est exclusivement de l'eau impropre à la consommation humaine. Les bassins de stockage (80 000 m³) récupèrent les eaux de drainage, de pluie, de ruissellement des toitures ainsi que des eaux recyclées, de catégorie A, d'une usine voisine. Aucune eau ne vient de la nappe phréatique, du milieu natuel ou de la distribution d'eau potable.

Mérignies Golf utilise des graminés résistantes au manque d'eau (100% dans les roughs et en mélange dans les fairways, greens et départs).

MINIMISER LES INTRANTS



75% des surfaces sont constituées par les "roughs" naturels qui sont sauvages et en dehors du jeu de golf. Sur ces surfaces il n'y a aucun traitement, à part contre les plantes exotiques invasives (Renouée du Japon...)

Sur le reste du parcours, les opérations mécaniques (aération, sablage, scarfication) permettent de diminuer les intrants phytosanitaires et les engrais.

Actuellement : départs et fairways 2 fois/an, et greens 4/5 fois/an au maximum.

Les surfaces les plus jouées (tees et greens) sont construites sur du sable. Le sol ainsi drainé développe moins de maladie.

Nous recevons et analysons les bulletins d'alerte du réseau national d'épidémio-surveillance des surfaces engazonnées.

Une étude réalisée à Mérignies en 2011 avait déjà quantifié les intrants : l'IFT (Indice de Fréquence des Traitements) était de 0.27, soit 1/20 ème de l'IFT d'une surface équivalente de blé (IFT de 6.23). La quantité d'intrants a encore diminué depuis cette étude.

FAVORISER LA BIODIVERSITE





voir l'inventaire

En 2018, Mérignies Golf s'est inscrit dans le programme Golf et Biodiversité proposé par la FFGolf et le Museum National d'Histoire Naturelle. 198 espéces de Flore et Faune ont été recensées par le GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord), suivant un protocole précis.

Pour favoriser la biodiversité, on été mis en place :

- 70 000 arbres et arbustes sur les 140 ha du golf depuis 2008. Ils sont référencés sur un plan très détaillé.
- Des continuités écologiques (trames vertes et bleues). 5 ha de plan d'eau ont ainsi été créés, ainsi que des haies.
- Nichoirs à oiseaux et chiroptères (chauves-souris)
- 40 ruches (pour faciliter la polinisation)
- Fascines de plantes helophytes sur 1200m de berges des étangs. Plantes, semi-aquiatiques, avec des racines dans la zone immergée.

- Plan phasé sur 5 ans pour curer les 10.000 m de fossés, permettant à la faune et à la flore de conserver leur habitat.
- Tas de bois morts et pierres laissés aux abords du golf.
- Résidus de branchage broyés et étalés sur l'ensemble des massifs ou laissés sur place (pour garder l'humidité, empêcher la pousse des herbes sauvages et développer les micro-habitats)
- Broyage tardif des roughs: 60% des roughs proches des zones de jeu fauchés une fois par an fin juillet. Le reste (zones différenciées) broyé en fin de saison vers fin septembre, ou une fois tous les 2 ans.
- 3 zones de friches totale.
- Les hauteurs de tonte ont été relevées depuis 2022.
- Sur les zones plates de rough : fauchage à lames et herbe séchée mise à disposition des éleveurs locaux.











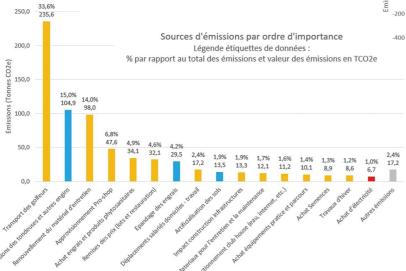
BILAN CARBONE



En 2021, Mérignies Golf a fait son bilan carbone, sur l'année 2019. Fait en interne, suivant la méthodologie de l'ADEME, il a été approuvé par l'association ABC. Il est exhaustif, avec les scopes 1, 2 et 3, identifiant 65 sources d'émission.

Ce bilan a permis:

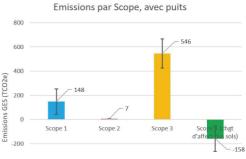
- D'évaluer les postes d'émissions principaux afin de mettre en place des actions de réduction efficaces.
- D'innover en étant un des premiers golfs français à le réaliser, et de partager la méthode pour qu'elle puisse servir à d'autres golfs. Un référentiel BEGES golf est en projet.
- De jouer la carte de la transparence vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes : golfeurs, salariés, fournisseurs, partenaires, FFGolf, instances territoriales, associations environnementales...



Résultat global : 700 tCO2e/an

Scope 1: 148 tCO2e Scope 2: 7 tCO2e Scope 3: 546 tCO2e

Puit: -158 tCO2e (changement d'affectation des sols vers prairie et plantation d'arbres)



Le puit est certainement augmenté par la captation permanente de CO2

du gazon et des arbres, mais il est difficile de trouver des données fiables.

Selon la méthode de l'ADEME, les émission négatives doivent être

présentées en parallèles et non soustraites au bilan.

L'achat de 2 robots tondeuses en 2024 contribuera certainement à diminuer les émissions des tontes.

Des bornes de recharge électriques ont été installées sur le parking en 2022 pur

COMMUNIQUER et SENSIBILISER



Mérignies Golf veut informer de ses actions ses salariés et clients et les sensibiliser à la transition écologique :

- Newsletter mensuelle, avec infos sur le biodiversité très réqulièrement, rubrique "l'écolo golfeur" systématique.
- Site internet avec 6 pages dédiées, Communication sur Facebook, instagram et LinkedIn
- 4500 brochures annuelles avec 6 pages dédiées.
- Communication permanente au club house (cette charte)
- Communication ponctuelle lors d'événement (exemple : stand pour scolaire lors de l'Open de France Paragolf)
- Compétition Biodiversité une fois/ans, avec nombreuses actions spécifiques et versement des droits de jeu à FFGreen.
- Proposition d'une activité "découverte de la biodiversité" aux entreprises en séminaires
- Picto "moindre empreinte carbone" sur les menus brasserie.
- Banque de photos de la faune et flore prises sur le site.











TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS



Les déchets verts de tonte sont laissés sur place (tees et fairways) pour amonder le sol et éviter leur fermentation. Les déchets de tonte des greens, minimes (1,5% de la superficie du site), sont épendus sur les roughs voisins.

Au club house et à l'atelier, plastique, verre et papier sont triés et recyclés. Depuis 2023, il n'y a plus de poubelles sur le parcours, mais des poubelles à tri selectif au départ et arrivée de chaque parcours, et à l'abord du Club House.

Les contenants de produits chimiques sont évacués par les circuits dédiés obligatoires, ainsi que les pneus usagés. Les engins d'entretien devenus obsolètes sont recyclés : revendus d'occasion, gardés pour pièces détachés et réparations en interne, ou désossés et recyclés (batteries, métal...).

Les anciens tapis de practice sont revendus à des golfeurs particuliers pour un usage domestique, ou utilisés pour d'autres aménagements (escaliers, tours de pieds de poteaux, rampes à amhpibiens...)

Les balle de golf usagées (practice et golfeurs) sont collectées et redonnées à TPG, qui les fait recycler par l'entreprise espagnole Replay (seul fabricant de balles de golf en Europe à ce jour)

Depuis 2023, les biodéchets son confiés à l'entreprise GECCO, pour leur valorisation en fertilisant et biocarburant.

ACTIONS SOCIÉTALES



Accueil inconditionnel de personnes en situation de handicap, inclusion totale d'enfants en situation de handicap à l'école de golf (3 enfants en 2023/2024 : Trisomie 21, autisme et handicap moteur) . École de golf labellisée "École de golf Handigolf". Groupe d'EMS bienvenus, tarifs incitatifs. 2/3 golfeurs en situation de handicap (avec Paragolfer).

Organisation pendant 5 ans de l'événement « Swing Ton Handicap » avec la fac des sports de Lille (de 2013 à 2017).

Accueil de l'Open de France Paragolf en 2021 (40 handigolfeurs, 50 bénévoles, 10 étudiants, 30 partenaires, 120 scolaires de Mérignies, compétition handi-valide en prologue, stands de sensibilisation au handicap, à l'environnement et initiations pour tous).

2021-2024 : 8 séances de golf dispensées à un groupe du CRESDA, jeunes déficients auditifs, dans le cadre du projet ESMSxCLUBS du CPSF, puis

Nombreux stagiaires en situation de handicap, ou en programme de réinsertion sociale, au restaurant.

Golf ouvert à tous (1 seau de balles et prêt des clubs pour 6,70 €). Jeux extérieurs pour enfants gratuits (même sans consommation).

Nombreux groupes scolaires accueillis.

entre 115 et 160 enfants et jeunes à l'école de golf. Tarifs calculés au plus juste.

Relations avec le territoire : membre du Conseil de Développement de la Communauté de Commune Pévèle Carembault -CCPC). Membre d'un groupe de travail à l'Office de Tourisme de la CCPC.

Souci des bonnes conditions de travail des employés. Initiation golf dispensée aux salariés, accès gratuit au golf et à toutes ses installations. Journée annuelle du personnel pour cohésion d'équipe et reconnaissance. Challenge innovation pour récompenser les idées innovantes.

Beaucoup plus d'infos sur www.merigniegolf.com

















Charte Environnementale et sociétale de Mérignies Golf 2024



LABELS ET PROGRAMMES

2019 Label **GOLF ET BIODIVERSITÉ**

niveau argent

décerné par la FFGolf et le Museum National d'Histoire Naturelle

2021

Label **DÉVELOPPEMENT DURABLE**, **LE SPORT S'ENGAGE**, niveau argent

délivré par le CNOSF (Comité Olympique) pour l'Open de France Paragolf.

2021

Début du programme

ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA NATURE

avec l'OFB (Office Français pour la Biodiversité)









ENGAGEMENTS

Pour protéger et favoriser LA BIODIVERSITÉ :

Programme Golf pour la Biodiversité (ffgofl et MNHN) en 2024, et "engagées pour la nature" pour 2025 :

- Continuer ce qui est déjà engagé pour la réduction des intrants : produits naturels pour renforcer le végétal, opérations mécaniques et sursemis.
- Repérer les habitats patrimoniaux (Orphis, massettes, laîche noire, gesse de Nissole...), et les protéger.
- Faire une cartographie précise du type de gestion (pratique et planning : tonte, broyage annuel, fauche tardive, friche...)
- Planter au moins 500 arbres et arbustes par an.
- Créer 700 m de haies, en plus des 950 m créés entre 2021 et 2023.
- Aménager 10 tas de bois morts et pierriers en plus sur 2024 et 2025 (micro habitats)
- Créer une nouvelle mare
- Améganer ou faire des tests d'aménagement sur le parking pour favoriser les corridors de déplacement de la faune.
- Implanter 10 gîtes à chiroptères (chauve-souris) le long des étangs et noues.
- Sensibiliser les riverains à développer des jardins, noues et clotures à impacts plus positifs pour la biodiverstié
- Réaliser un grand panneau d'information sur la biodiversité dans le golf
- Organiser une sensibilisation des salariés à la biodiversité plus strucurée

Pour **RÉDUIRE LE BILAN CARBONE** et la pollution :

- Acheter d'autres tondeuses-robots électriques
- Au Proshop : réfléchir pour proposer des références moins impactantes (fabrication locale, coton bio...).
- Favoriser les lots de nourriture ou de boissons et des lots locaux, lors des remises des prix. Réfléchir à plus de sobriété.
- Inciter au covoiturage et mobilités douces







